

Journal Tunisien d'ophtalmologie

Instructions aux auteurs

Le *Journal Tunisien d'ophtalmologie*, organe officiel de la Société tunisienne d'ophtalmologie, publie en langue française (résumés bilingues français/anglais) et/ ou en langue anglaise des articles (éditoriaux, revues générales, méta-analyses, articles originaux et cas cliniques) de tous les domaines de l'ophtalmologie.

Avant leur publication, les articles sont soumis pour avis au moins à un lecteur qui reste anonyme pour les auteurs. En cas d'acceptation, des modifications peuvent être suggérées par les lecteurs. En cas de refus motivé, le manuscrit est retourné. En aucun cas le *Journal tunisien d'ophtalmologie* n'est engagé, vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés, avant la décision définitive de la rédaction.

1. RÈGLES DE PUBLICATION

Tout manuscrit adressé à la revue doit être original, c'est-à-dire qu'en totalité ou dans ses parties essentielles, il ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication préalable. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, sans le consentement écrit de l'éditeur. Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki. La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêt en rapport avec les publications soumises.

Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici

2. SOUMISSION DES MANUSCRITS

Soumission sur le site web de la STO

3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

La soumission peut donc se faire en anglais ou en français. La rédaction encourage vivement la publication d'articles en anglais. Priorité aux publications rédigées en anglais.

a. Manuscrit

L'article est dactylographié en double interligne (marge de 2,5 cm sur les quatre côtés de la page y compris la page de titre, le résumé, les remerciements, les références, les tableaux et les légendes des figures). Chaque partie – page de titre, résumé français, résumé anglais, texte, remerciements, références, tableaux et légendes

– doit commencer sur une nouvelle page. Utiliser le caractère ARIAL ou Times new roman de taille 12 pour le texte et 14 pour les titres Les références seront appelées chronologiquement, selon l'ordre d'apparition dans le texte, entre crochets []. Le nom des auteurs ne figureront que sur le fichier "Titre/Auteur/Coordonnées" afin de permettre une anonymisation de l'expertise. Les méthodes statistiques employées doivent être présentées clairement pour permettre la vérification des résultats rapportés. Les molécules, médicaments ou non, doivent apparaître sous leur dénomination commune internationale (DCI). Pour les médicaments, le nom commercial est suivi de la mention «®».

b. Page de titre

Cette page comprend :

- Le titre en français et en anglais : il doit être concis et informatif, ne pas contenir d'abréviation ;
- Les prénoms (en entier) et noms de chaque auteur, ainsi que les noms et adresses de leurs institutions ;
- Le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone, l'e-mail de l'auteur correspondant (celui à qui la correspondance relative au manuscrit doit être adressée) ;
- Préciser si le texte a fait l'objet d'une présentation lors d'un congrès.

c. Résumés et mots-clés

Le manuscrit contient un résumé en français et un résumé en anglais (à inclure pour les articles originaux, les revues générales). La traduction anglaise de ce résumé doit être revue par un collègue anglophone. Les mots-clés doivent être au nombre de trois à dix.

d. Unités de mesures et abréviations

Le terme entier précède l'abréviation lors de sa première apparition dans le texte (sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale).

e. Remerciements

Ils figurent à la fin de l'article. Ils précisent les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour les aides techniques, pour un soutien matériel ou financier.

f. Références

Les références complètes sont groupées à la fin de l'article, classées (chiffres arabes) dans l'ordre de citation dans le texte (et non dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs). Elles ne concernent que les travaux publiés (y compris les résumés) ou sous presse. Les noms des auteurs doivent être mentionnés jusqu'à six ; au-delà, utiliser la mention « et al. ».

g. Exemples de références

Article de périodique :

[1] Eisen HN. Immunology: an introduction to molecular and cellular principles of the immune response. 5th ed. New York: Harper and Row; 1974.

Articles sous presse :

Ils sont cités selon les exemples ci-dessus, suivis de la mention : sous presse, année de publication, et doi.

h. Tableaux

Chaque tableau est dactylographié en double interligne sur une feuille séparée et il doit correspondre à un appel dans le texte. Ils sont numérotés (chiffres arabes) dans l'ordre de leur première citation dans le texte et ont chacun leurs légendes. Le titre du tableau doit figurer au dessus de celui-ci. Les explications ou notes diverses figurent au-dessous des tableaux. Les notes sont appelées par des lettres, par ordre alphabétique, placées en exposant : a, b, c.

i. Figures

Les figures doivent toujours être fournies en fichiers séparés à raison d'un fichier par figure. Chaque illustration doit être fournie au format numérique (JPG, TIFF ou EPS, 300 dpi minimum, sur une largeur de 85 mm). Toutes les figures sont appelées et numérotées (chiffre arabe) dans leur ordre d'apparition dans le texte (ex. : figure 1, figures 2 et 3...). Les titres ou explications détaillées ne figurent pas sur l'illustration. Une illustration déjà publiée ne peut être soumise à la revue que sous réserve de l'autorisation de l'éditeur concerné.

Les légendes sont indiquées dans la langue de publication de l'article (en français ou en anglais). Elles sont dactylographiées en double interligne sur une page séparée, à la fin du fichier «Manuscrit»

j. Déclarations des conflits d'intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflits d'intérêts. Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels.

- **Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt** en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée à la fin du manuscrit : **Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêts en relation avec cet article.**
- **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêts avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques)

4. INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

Les auteurs sont priés de se conformer aux règles de présentation définies pour le journal. La rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute soumission à l'avis des lecteurs, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces modalités de présentation.

a. Articles originaux

Ils sont divisés en sections titrées comprenant *introduction*, *matériel et méthodes*, *résultats*, *discussion* et *conclusion*. L'*introduction* définit le sujet traité, rappelle brièvement ce qui en est connu (des références peuvent être introduites) et le dernier paragraphe expose clairement les objectifs du travail. Les verbes sont au présent. La section *Matériel et méthodes* expose clairement les critères de sélection des malades et des sujets témoins, les compositions de groupes, etc. La méthodologie statistique est présentée. Il n'y a pas de résultats dans cette section. Les verbes sont au passé. Dans la section *Résultats* sont exposés de façon claire et logique les résultats du travail, y compris négatifs. Si des tableaux sont utilisés, ils ne doivent pas être redondants avec le texte. L'objectif de la section *Discussion* est d'examiner la validité des résultats. Performances, limites, faux diagnostics, pièges et artefacts doivent être discutés par rapport à ceux de la littérature. Les leçons à tirer de cette expérience et les solutions à envisager peuvent conclure cette discussion. Un résumé et une liste de mots-clés bilingue (français/anglais) accompagnent les articles originaux. Le résumé doit être structuré, préciser les objectifs, les méthodes, les principaux résultats et les conclusions, et insister sur les faits nouveaux. Revues générales

Il est recommandé aux auteurs souhaitant soumettre ce type d'article de s'assurer auprès de la rédaction qu'un manuscrit sur le même sujet n'est pas en cours de publication. Les revues générales peuvent être demandées par la rédaction. Le titre, le résumé et une liste de mots-clés rédigés en français et en anglais devront impérativement être fournis.

b. Images

Les clichés photographiques soumis doivent être accompagnés d'un titre, d'une légende, de l'affiliation des auteurs.

c. Lettres à l'éditeur

Cette rubrique est dédiée à la publication de cas cliniques isolés (à propos d'un cas) apportant des éléments originaux concernant notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection.

Les lettres à l'éditeur ne doivent pas comporter de résumé, de mots-clefs. Les titres en français et en anglais restent obligatoires. L'iconographie sera restreinte aux illustrations les plus pertinentes et il y aura au maximum 10 références.